

AU SOMMAIRE

CLIMAT DES AFFAIRES	2
SALAIRE MOYEN PAR PERSONNE	4
EFFECTIF SALARIÉ DU SECTEUR PRIVÉ	5
CHÔMAGE ET DEMANDEURS D'EMPLOI	7

OBSERVATOIRE DE L'ECONOMIE



TABLEAU DE BORD TRIMESTRIEL

LES TENDANCES DANS LA LOIRE :

- ⊕ Une légère dégradation de la santé financière des entreprises.
- ⊕ Une stabilisation de la croissance du salaire moyen par personne.
- ⊕ Un ralentissement de la croissance des effectifs salariés privés. Une croissance uniquement portée par l'intérim et le commerce.
- ⊕ Un retour à la hausse généralisé du taux de chômage.

+ 0,1 % de l'effectif salarié privé dans la Loire (+ 0,2 % en région) au 1^{er} trim. 2018 par rapport au 4^e trim. 2017).

2 284 € brut par mois, c'est le salaire moyen par personne dans la Loire au 1^{er} trim. 2018.

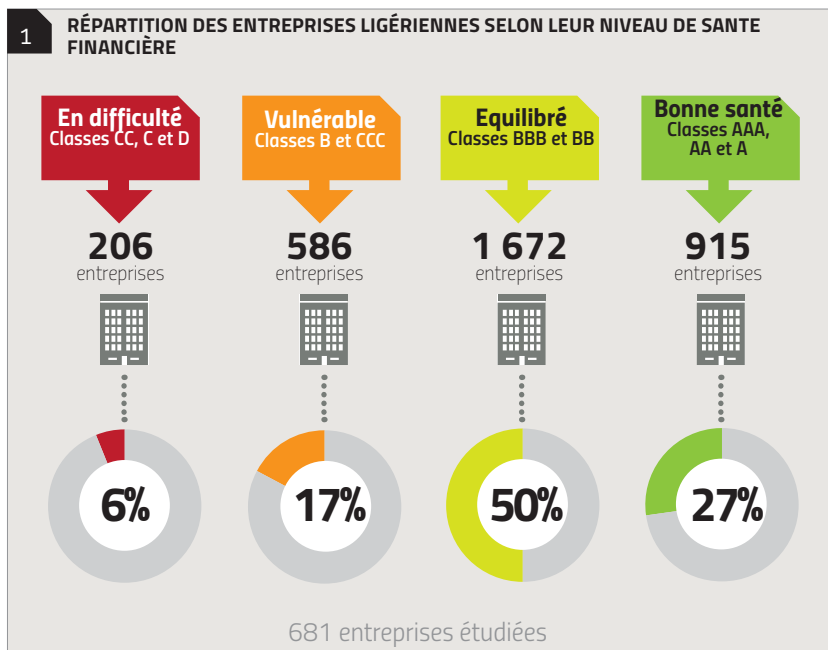
+ 0,4% du salaire moyen par personne dans la Loire (+ 0,9 % en région) au 1^{er} trim. 2018 par rapport au 4^e trim. 2017).

8,9 % de taux de chômage dans la Loire (7,9 % en région) au 1^{er} trim. 2018, et une tendance à la hausse (+0,4 point par rapport au 4^e trim).

77% c'est la part d'entreprises ligériennes dont le score traduit une situation financière saine ou équilibrée.

37 190 demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A enregistrés à Pôle emploi dans la Loire, en baisse de 2,1 % (- 2,6 % en région) au 1^{er} trim. 2018.

CLIMAT DES AFFAIRES

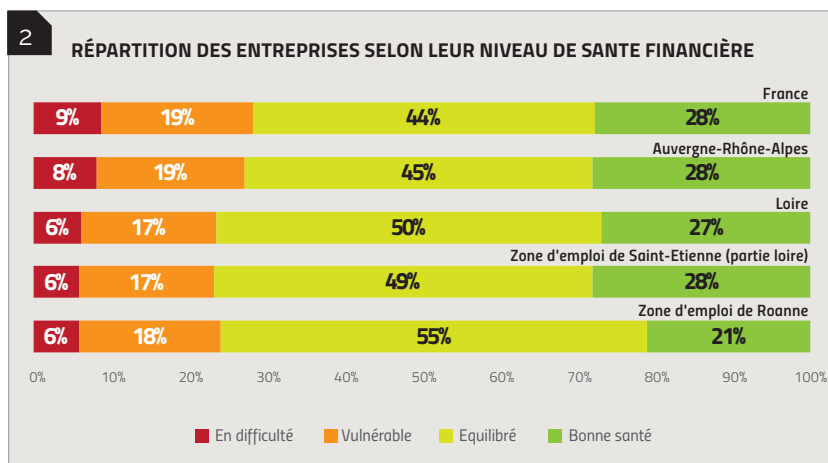


DANS LA LOIRE, 77% DES ENTREPRISES SONT NOTÉES FAVORABLEMENT, 6% TRÈS DÉFAVORABLEMENT

Sur les 3 380 entreprises ligériennes analysées :

- 27% sont en bonne santé,
- 50% présentent une situation équilibrée,
- 17% sont vulnérables,
- 6% sont en difficulté.

Près de 5 700 emplois dépendraient d'entreprises en bonne santé, 930 emplois d'entreprises en difficulté.



LA ZONE D'EMPLOI DE ROANNE PRÉSENTE LA PLUS PETITE PROPORTION D'ENTREPRISES EN BONNE SANTÉ

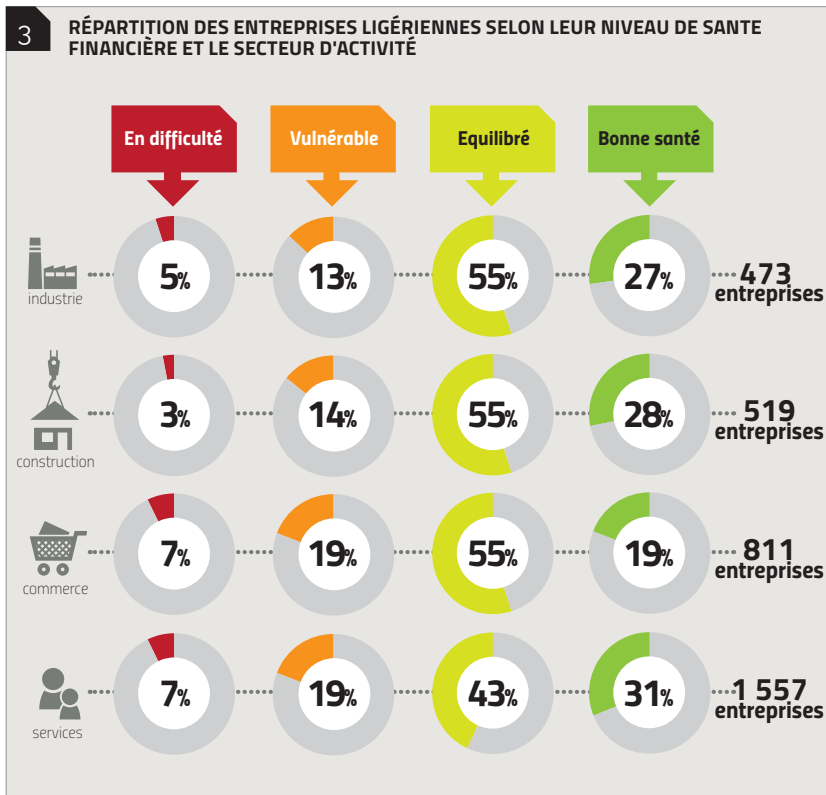
Le département de la Loire affiche davantage d'entreprises en situation équilibrée que la région et la France (50% des entreprises contre respectivement 45% et 44%).

Dans la zone d'emploi de Roanne, 21% des entreprises sont considérées comme en bonne santé, contre 28% dans celle de Saint-Etienne.

Au 31 décembre 2017, la Loire répertoriait près de 20 380 établissements salariés privés. L'analyse du climat des affaires porte sur toutes les entreprises qui ont publié leurs comptes pour l'année 2017. Cette donnée est fournie à la date d'édition du tableau de bord. 3 380 entreprises sont concernées.

UNE MEILLEURE SANTÉ FINANCIÈRE DANS LES SERVICES

- Un secteur en bonne santé : les services (31% des entreprises, 27% tous secteurs confondus) ;
- Trois secteurs en situation équilibrée : l'industrie, le commerce et la construction (55% ; 50% tous secteurs confondus).

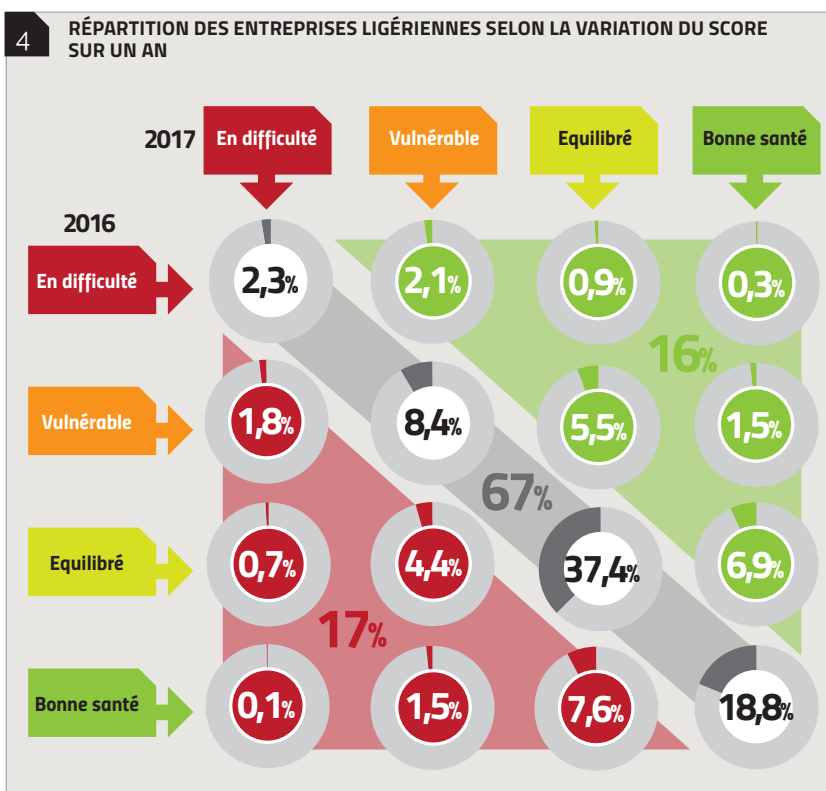


UNE SANTÉ FINANCIÈRE DES ENTREPRISES QUI SE DÉGRADE LÉGÈREMENT

En comparant la situation des entreprises du panel par rapport à leur score de 2016, on observe que :

- 16% des entreprises ont enregistré une amélioration de leur score ;
- 17% des entreprises ont vu leur score se dégrader.

⊕ Le solde des scores est de -1,0 point.



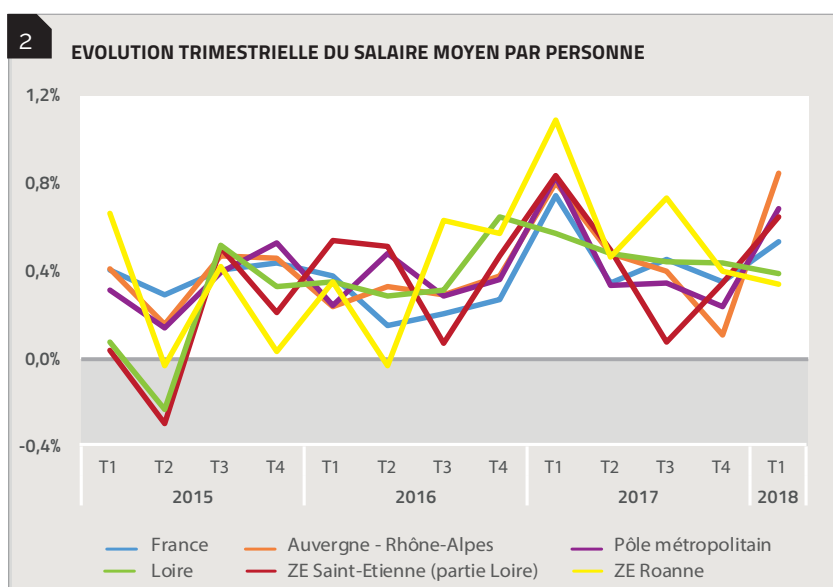
Aide à la lecture : 5,5% des entreprises qui présentent une situation équilibrée en 2017 étaient en situation vulnérable en 2016. Elles ont vu leur situation s'améliorer.

SALAIRE MOYEN PAR PERSONNE

1	Niveau 2018 T1 (en €)	Evolution trimestrielle (en %)	Evolution annuelle (en %)
France	2 593	+ 0,5%	+ 1,7%
Auvergne- Rhône-Alpes	2 477	+ 0,9%	+ 1,9%
Pôle métropolitain	2 600	+ 0,7%	+ 1,6%
Loire	2 284	+ 0,4%	+ 1,8%
Zone d'emploi de Roanne	2 156	+ 0,3%	+ 2,0%
Zone d'emploi de Saint-Etienne	2 320	+ 0,6%	+ 1,6%

UN SALAIRE EN DEÇÀ DU NIVEAU RÉGIONAL, NATIONAL ET DU PÔLE MÉTROPOLITAIN

Au 1^{er} trimestre 2018, le salaire moyen par tête s'élève à 2 284 € par mois dans la Loire, chiffre nettement inférieur au salaire moyen observé dans le Pôle métropolitain, en région et en France.



UNE ACCENTUATION DE LA CROISSANCE À SAINT- ETIENNE ET DANS LE PÔLE MÉTROPOLITAIN

Bien que le salaire moyen par tête continue d'augmenter, sa croissance connaît une stabilisation dans la Loire et un léger ralentissement dans la zone d'emploi de Roanne au 1^{er} trimestre 2018.

En revanche, la croissance est amplifiée dans la zone d'emploi de Saint-Etienne, dans le Pôle Métropolitain ainsi qu'aux niveaux régional et national.

Le SMPT de la zone d'emploi de Roanne reste modeste par rapport à celui des autres territoires.

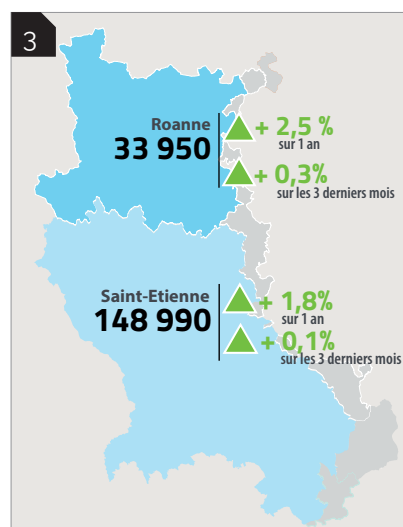
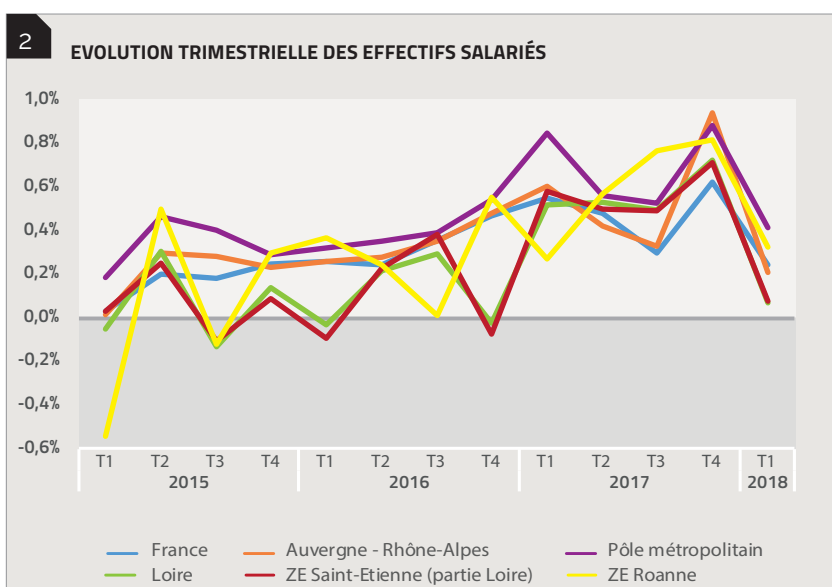
EFFECTIF SALARIÉ DU SECTEUR PRIVÉ

1	Effectif sal. 2017 T4 (en nombre)	Evolution trimestrielle (en %)	Evolution trimestrielle (en nombre)	Evolution annuelle (en %)
France	18 355 205	+ 0,2%	+ 45 648	+ 1,7%
Auvergne-Rhône-Alpes	2 275 040	+ 0,2%	+ 4 834	+ 1,9%
Pôle métropolitain	1 023 063	+ 0,4%	+ 4 253	+ 2,4%
Loire	191 995	+ 0,1%	+ 143	+ 1,8%
Zone d'emploi de Roanne	33 949	+ 0,3%	+ 111	+ 2,5%
Zone d'emploi de Saint-Etienne	148 992	+ 0,1%	+ 123	+ 1,8%

RALENTISSEMENT DE LA CROISSANCE DES EFFECTIFS SALARIÉS DANS LA LOIRE

Après une augmentation de 0,7% au 4^e trimestre 2017, le nombre d'effectifs salariés ligériens ralentit sa croissance au 1^{er} trimestre 2018 (+ 0,1%). Ce ralentissement est visible dans tous les territoires mais particulièrement marqué dans la Loire et au niveau régional.

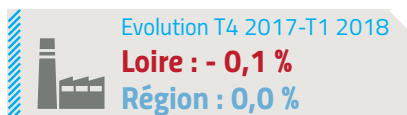
Les effectifs salariés des zones d'emploi de Roanne et de Saint-Etienne confirment également ce ralentissement de la croissance au 1^{er} trimestre 2018 (passage de + 0,8% à + 0,3% et passage de + 0,7% à + 0,1%).



UNE CROISSANCE PORTÉE PAR L'INTÉRIM ET LE COMMERCE

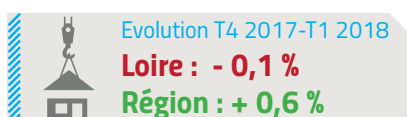
L'INDUSTRIE : RETOUR À LA BAISSÉ DES EFFECTIFS

Après une rupture de tendance au 3^e trimestre 2017 qui s'est confirmé au 4^e trimestre, la Loire voit à nouveau ses effectifs industriels diminuer au 1^{er} trimestre 2018, bien que sensiblement (- 30 postes). Sur la même période, l'industrie est stable à l'échelle régionale et nationale.



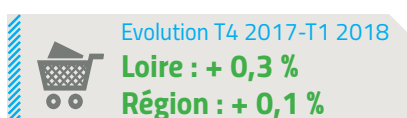
LA CONSTRUCTION : LA FIN D'UNE CROISSANCE DES EFFECTIFS

Après une augmentation continue des effectifs depuis le 1^{er} trimestre 2017, la construction ligérienne diminue légèrement au 1^{er} trimestre 2018 (perte de 10 postes). Une situation qui contraste avec la poursuite de la croissance au niveau régional (+ 0,6%) et national (+ 0,3%).



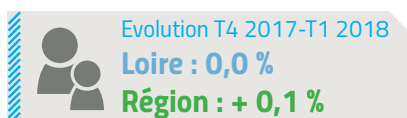
LE COMMERCE : UNE CROISSANCE DES EFFECTIFS QUI S'ACCENTUE

En augmentation continue depuis le 2^e trimestre 2017, les effectifs commerciaux ligériens poursuivent leur croissance au 1^{er} trimestre 2018, gagnant ainsi 100 postes. Cette tendance est également visible au niveau régional et national.



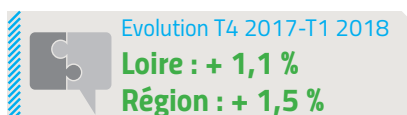
LES SERVICES : UNE STABILISATION DES EFFECTIFS

Après une augmentation continue des effectifs depuis le 1^{er} trimestre 2017, le nombre de postes salariés des services ligériens se maintient au 1^{er} trimestre 2018. La croissance des effectifs se poursuit au niveau régional (+ 0,1%) et national (+ 0,3%).

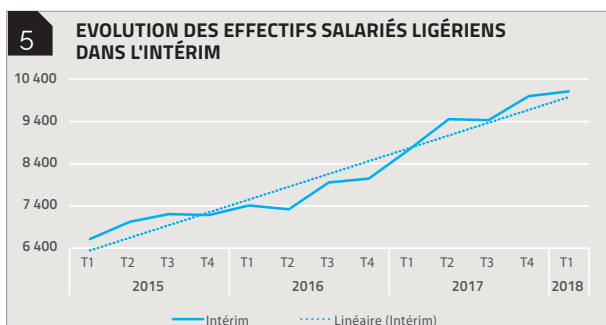
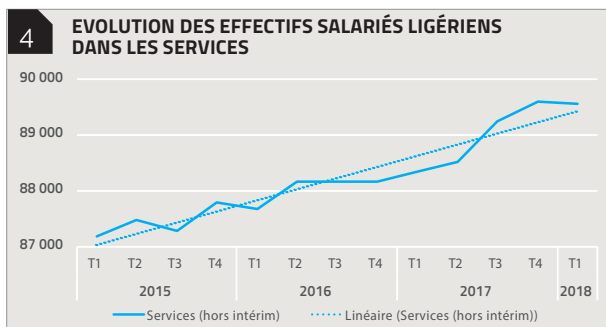
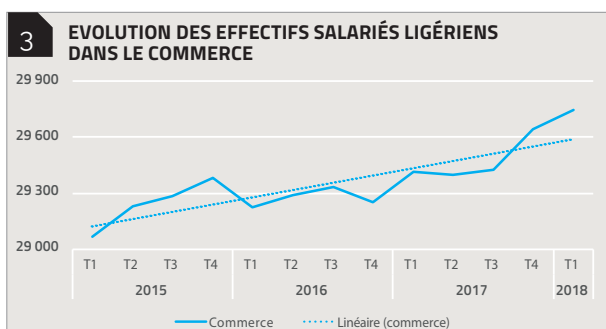
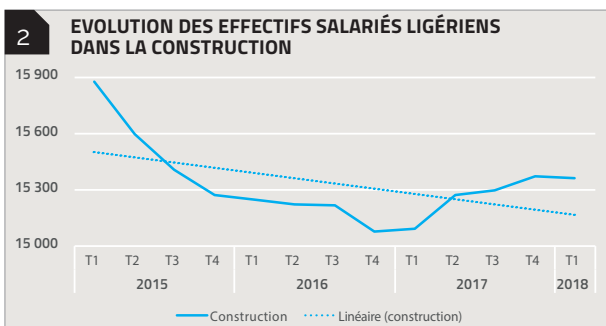
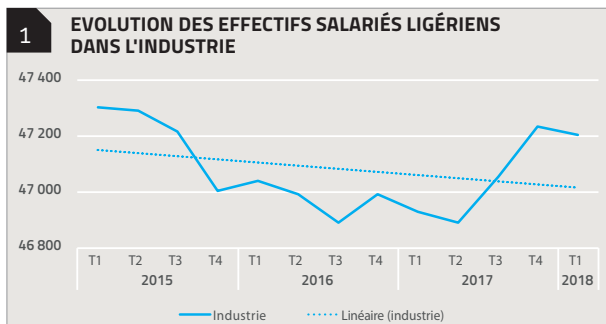


L'INTÉRIM : UNE CROISSANCE DES EFFECTIFS QUI SE CONFIRME

L'intérim constitue un bon indicateur de tendance. Les entreprises y recourent pour faire face à un surcroît d'activité, avant de songer à embaucher sur des contrats plus durables. La Loire gagne encore de nombreux effectifs au 1^{er} trimestre 2018 (+110 postes), tout comme en Auvergne-Rhône-Alpes et en France.



1, 2, 3, 4 et 5. graphiques : Source : Urssaf-Accoss (données CVS), traitement epures



CHÔMAGE

ET DEMANDEURS D'EMPLOI

1	DEFM 2018 T1 (en nombre)	Evolution trimestrielle (en %)	Evolution trimestrielle (en nombre)	Evolution annuelle (en %)
France	3 699 560	-2,1%	-78 680	-1,9%
Auvergne-Rhône-Alpes	373 570	-2,6%	-9 790	-3,2%
Pôle métropolitain	152 720	-1,5%	-2 280	-2,8%
Loire	37 190	-2,1%	-790	-4,3%
Zone d'emploi de Roanne	6 420	-3,1%	-200	-6,8%
Zone d'emploi de Saint-Etienne	27 900	-1,9%	-550	-3,9%

DIMINUTION GÉNÉRALISÉE DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI

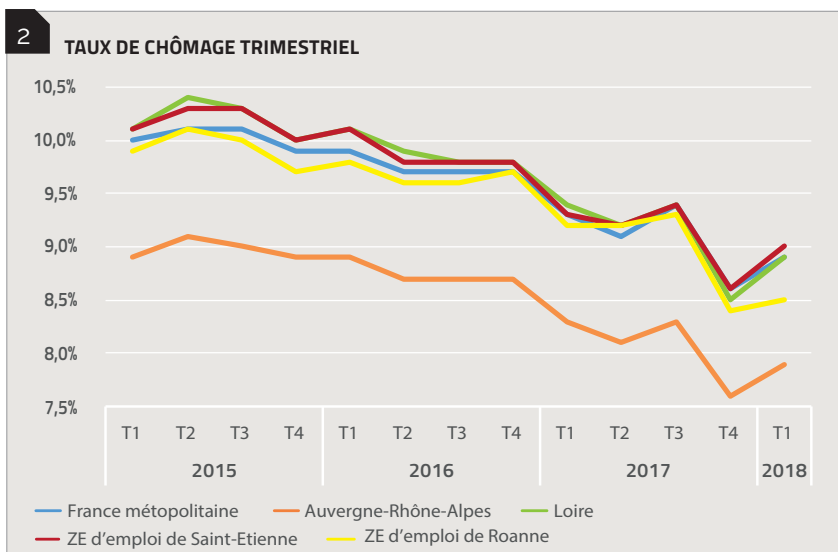
Au 1^{er} trimestre 2018, la Loire compte près de 37 190 DEFM de catégorie A. Ce nombre est en baisse par rapport au trimestre précédent, tout comme dans les autres territoires. Sur un an, tous les territoires enregistrent une diminution du nombre de demandeurs d'emploi, baisse particulièrement marquée dans la Loire et ses zones d'emplois.

RETOUR À LA HAUSSE DU TAUX DE CHÔMAGE

Au 1^{er} trimestre 2018 et après une diminution au 4^e trimestre, le taux de chômage de la Loire augmente à nouveau (hausse de 0,4 point). Une tendance perceptible dans tous les territoires.

Alors que le taux de chômage de la zone d'emploi de Saint-Etienne approche le niveau départemental et national (9%), le taux de chômage de la zone d'emploi de Roanne est légèrement en deçà (8,5%), celui de la région est nettement inférieur (7,9%).

Au sein du Pôle métropolitain, le taux de chômage varie entre 6,2% dans la zone d'emploi de Villefranche-sur-Saône à 8,9% dans celle de Saint-Etienne.



Evolution T4 2017-T1 2018

Loire : + 0,4 point
Région : + 0,3 point

1. tableau : Source : STMAT (données brutes), traitement epures / 2. graphique : Source : INSEE (données CVS), traitement epures

GLOSSAIRE :

ACOSS : Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale

CVS : Corrigé des Variations Saisonnières

DEFM : Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

SMPT : Salaire Moyen Par Tête

T : Trimestre

URSSAF : Union de Recouvrement pour la Sécurité Sociale et les Allocations Familiales

ZE : Zone d'Emploi

LES PARTENAIRES :

Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale Chambre de Commerce et d'Industrie LYON METROPOLE Saint-Etienne ; Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Loire ; Communauté d'Agglomération Loire Forez ; Emplois Loire Observatoire ; Département de la Loire ; Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi – Antenne de la Loire ; Forez Est ; Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques ; Pôle Emploi de la Loire ; Pôle Métropolitain ; Saint-Etienne Métropole ; Schéma de cohérence territoriale du Sud Loire ; Union de Recouvrement des cotisations de la Sécurité Sociale et d'allocations Familiales – Antenne Loire ; Université de Saint-Etienne.

MÉTHODOLOGIE ET SOURCES.

Le champ du secteur privé **Acosss-Urssaf** couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande, la santé non marchande, l'emploi par les ménages de salariés à domicile et les salariés relevant du régime agricole. L'emploi salarié privé et la masse salariale sont renseignés dans les bordereaux de cotisations, substitués depuis mars 2015, par les déclarations sociales nominatives (DSN).

- **Effectif salarié** : nombre de salariés de l'établissement ayant un contrat en cours le dernier jour de la période. Tous les salariés, à temps complet ou à temps partiel, comptent pour un, indépendamment de la durée du travail. Cet effectif est mesuré chaque trimestre.

- **Salaire Moyen Par tête du trimestre** : rapport entre la masse salariale du trimestre et l'effectif moyen observé sur le trimestre.

- **Masse salariale** : montant total des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales. Elle correspond au salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature.

Les données sont provisoires pour le trimestre étudié et sont désaisonnalisées pour corriger notamment l'impact des versements de primes et les fluctuations saisonnières de l'emploi. Pour ces raisons, les données peuvent être légèrement révisées sur les périodes antérieures, essentiellement sur le trimestre précédent. De plus, la mise en œuvre progressive de la DSN, ainsi que la refonte de la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés associée, conduit aussi à des révisions durant la phase de montée en charge.

Demands d'Emploi en Fin de Mois : personnes inscrites à Pôle emploi et ayant une demande au cours du dernier jour du mois et tenus de faire les actes positifs de recherche d'emploi. Catégorie A : DEFM n'ayant exercé aucune activité au cours du mois.

Taux de chômage localisé : rapport entre le nombre de chômeurs (Pôle emploi) à la population active estimée (à partir du dispositif d'estimations d'emplois localisées de l'INSEE). Le taux de chômage localisé est calculé par l'INSEE.

Score MORE : indicateur de la santé financière d'une entreprise développé par Mode Finance et accessible sur la base Diane+. Le score évalue la solvabilité des entreprises et classe les entreprises en fonction de leur capacité à respecter leurs engagements financiers. L'évaluation MORE est calculée à l'aide d'un modèle qui intègre les données financières de l'entreprise (rentabilité, liquidité, solvabilité, taux de couverture des intérêts, performance). Toutes les entreprises ayant publié leurs comptes pour l'année 2016 sont concernées.

Périmètre géographique : les données relatives à l'emploi et à la masse salariale n'étant pas disponibles à un niveau plus fin que la zone d'emploi dès lors qu'elles sont trimestrielles, les traitements à l'échelle du Pôle métropolitain correspondent au cumul des zones d'emploi de Saint-Etienne (partie ligérienne), Bourgoin-Jallieu, Vienne-Roussillon, Villefranche-sur-Saône et Lyon. Les données relatives au climat des affaires et aux DEFM correspondent aussi à la partie ligérienne de la zone d'emploi de Saint-Etienne. En revanche, le taux de chômage n'est disponible qu'à l'échelle globale de la zone d'emploi.



46 rue de la télématique
CS 40801
42952 Saint-Etienne cedex 1
tél : 04 77 92 84 00
fax : 04 77 92 84 09
mail : epures@epures.com
web : www.epures.com

Epures, l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise anime, pour le compte de ses partenaires, un observatoire de l'économie, résitué dans les dynamiques régionales et nationales.